

2.

Y. HESSOU, architecte paysagiste
A.C. CHOLEY, architecte dplg



PLAN DE GESTION



Juin 2002

Sommaire

Diagnostic paysager et urbain

Présentation du site à partir de trois clefs de lecture qui en constituent les trois chapitres :

- Le « Grand Paysage » ;
- Le Tourisme ;
- La « pratique » du site.

1. Le Grand Paysage : *comment voit-on le site sous l'angle du Grand Paysage ?*

- Présentation du site et unités paysagères ;
- Urbanisation ;
- Forêt, agriculture et zones naturelles.

2. Le tourisme

- Routes ;
- Stationnements ;
- Sentiers ;
- Belvédères.

3. La pratique du site

- Signalétique ;
- Publicité ;
- Mobilier ;
- Sécurisation ;
- Les équipements commerciaux liés au tourisme, la Maison des Cascades, l'Office du Tourisme...

LES HAUTES TERRES

les lacs supérieurs

1

Description

L'unité paysagère des "Hautes Terres" délimite le plateau intermédiaire des 7 lacs.

L'entité *Lacs supérieurs* représente l'ensemble des 6 lacs, à l'exception du lac de Bonlieu, qui constitue à lui seul une entité supplémentaire : *le Désert*.

Les *Lacs supérieurs* sont délimités par les côtes des Maclu et des Maréchets, au Sud-Est, et par l'unité paysagère des "Marches" au Nord-Est.

Le paysage est caractérisé par les lacs et leurs cortèges de tourbières et de roselières. Au-delà, quelques reliquats de prairies gardent le paysage ouvert, et les forêts occupent les zones restantes.



Photo M. LOUP

Bleu et brume
Vert lagon et nuances orangées
Horizontales
Silence
Immensité
Iles
Vasques et relief en négatif
Eau

Motifs et vocabulaire

Photos M. LOUP



« Mais les zones complètement planes sont celles qui offrent la vue la plus pure. (...) On y est confronté à un paysage radicalement simplifié. Regarder autour de soi devient une expérience surréelle, au sens propre du terme : on a l'impression de se trouver dans un endroit « sur-réel » ou « plus que réel » - à un niveau de réalité supérieur. La réalité révélée dans ce qu'elle a de plus dépouillé, dans sa simplicité la plus hérauldique. » Kim Stanley Robinson, *les Martiens*



Problématiques

Un paysage en quête d'image...

Jadis qualifiée de « Petite Ecosse », cette entité est en mutation, et perd progressivement ses caractéristiques identitaires. Les landes arides, qui mettaient en valeur la vacuité profonde des lacs, se sont couvertes de forêts et de friches arborées, rendant ainsi le paysage moins austère, mais peut-être plus quotidien, plus banal...

Faut-il tenter de retrouver les motifs qui caractérisaient la « Petite Ecosse », et restaurer un paysage, certes historique, mais qui appartient encore à la mémoire collective ?

Ou faut-il inscrire ce paysage dans une dynamique naturelle, également légitime, puisqu'il est vivant ?

La solution retenue sera peut-être un compromis, qui s'ajoutera au palimpseste des paysages des lacs, et dont l'enjeu majeur sera d'en éviter la banalisation.

LES HAUTES TERRES

le désert

2

Description

Cette entité constitue une enclave extérieure à l'unité des "Hautes Terres", un lieu à part, singulier.

Choisi par les Chartreux pour y établir leur monastère, ce site correspondait à leur «idéal» de désert, un lieu de solitude extrême, de silence, mais un lieu également qui évoque la création.

« - Imaginons, par exemple, un paysage où la vastitude et la délimitation habilement combinées, où la réunion de la beauté, de la magnificence et de l'étrangeté, suggéreront l'idée de soins, de culture, et de surintendance de la part



Photo M. LOUP



Photos M. LOUP



«Encore une seconde, rien qu'une. Le temps d'aspirer ce vide, connaître la bonheur...»

Samuel Beckett



d'êtres supérieurs, mais seulement alliés à l'humanité ; alors, le sentiment de l'intérêt se trouvera préservé, et l'art nouveau, dont l'œuvre sera pénétrée, lui donnera l'air d'une nature intermédiaire ou secondaire, - une nature qui n'est pas Dieu, ni une émanation de Dieu, mais qui est la nature telle qu'elle serait si elle sortait des mains des anges qui planent entre l'homme et Dieu.»

The Landscape Garden

Edgar Allan Poe

Trad. C. Baudelaire in *Histoires grotesques et sérieuses*

Le *Désert* est un territoire de contraste, évoquant tant les descriptions "lamaritiniennes" d'un paysage romantique en automne, que les solitudes et désespoirs "baudelairiens" dans la froideur de l'hiver. Le printemps arrive comme une renaissance enthousiaste et à chaque fois inédite après les longs temps d'attente.

Le paysage du *Désert* de Bonlieu se lit comme un livre d'heures, rythmé par sa chronologie interne.

Motifs paysagers et vocabulaire

Silence
Eternité
Désert
Vacuité
Territoire
Mystique
Air

Ce territoire constitue l'un des lieux, rare, élu, pour son site et sa dimension mystique.

Hanté par les légendes, alliant les croyances païennes aux peurs eschatologiques, c'est un *Désert* habité «de mémoire d'homme», convoité.

Mais le monastère des Chartreux a laissé la place à un hôtel, puis à une résidence collective, perdant ainsi une partie de son âme dans les ruines enfouies des bâtiments conventuels...

Description

Cette deuxième unité paysagère constitue une articulation entre l'unité précédente et celle des Basses Terres.

Territoire intermédiaire, passage obligé, elle constitue le «bout du monde» de la reculée inachevée.

Les évocations d'un tel paysage sont nombreuses et mettent en scène un imaginaire collectif emprunté aux mythes et légendes des «terres de passage».

Le jeu intime de l'eau et de la roche crée autant d'œuvres instantanées et monumentales, qui renouvellent constamment le plaisir de la découverte.



Photo M. LCUP

Vocabulaire paysager et motifs

Chaos (rocheux)
Pierres
Degrès
Verticales
Corridor
Monter / Descendre
Bruit et cadence
Energie
Feu



Un territoire obscur, ombre, et pourtant captivant.

« A cet endroit, la piste dévalait un énorme escalier abrupt niché dans une ravine entre la terre et la paroi. Cette ravine était à présent une grande cascade impétueuse, ou plutôt plusieurs cascades qui formaient une draperie liquide devant la paroi et s'engouffraient dans le goulet en rapides tumultueux, rugissant entre des pierres qui arrivaient d'ordinaire à hauteur de taille ou de poitrine... » - Kim Stanley Robinson - *Les Martiens*



Un lieu abandonné, autrefois habité, aujourd'hui visité

« Je suis Freïr, chef des hommes libres de Seuil-des-Roches, dit le barbare en souriant... »
« Seuil-des-Roches est un village fortifié, au cœur même des Marches noires... »

« Au terme de la guerre, l'Innommable avait été vaincu et il s'était retiré au-delà des Marches, dans une lande désolée telle que les aiment les monstres. (...) « Quoi qu'il en soit, les Marches constituaient la frontière floue entre le royaume de Logres et le pays de Gorre, le domaine de l'Innommable, que les hommes appelaient Terre Noire... »

« Maître des pierres. Ce titre t'appartient, tu le sais, répondit Baldwin. Tu possèdes l'art de parler aux roches, et tu peut faire lever la montagne devant tes ennemis. Cela les Elfes et les Hommes l'ignorent. Ils considèrent les anciens exploits des maîtres maçons comme de belles légendes et ne croient pas en ces pouvoirs... »

J-L FETJAINE, *le crépuscule des Elfes*

Problématiques

On constate une réelle discordance entre la perception du lieu, par les visiteurs, qui viennent voir un «site naturel», «pittoresque», et la réalité d'un lieu qui présente encore les stigmates d'une occupation ancienne mais intense de forges et fonderies. Un lieu utilisé pour sa force hydraulique, qui entraînait les roues et... l'activité humaine.

Concilier l'histoire et la monumentalité du lieu peut faire partie d'un enjeu pédagogique de lecture et d'interprétation du paysage, mais servir également de principe pour les aménagements nécessaires sur le sentier et les belvédères.

LES BASSES TERRES

LE VAL

4

Photo M. LOUP

Description

Ultime unité paysagère, les Basses Terres commencent au pied des cascades, et se poursuivent dans le corridor étroit du Val du Hérisson, pour se dilater brusquement à la porte de Doucier.

Les lacs de Chambly et du Val occupent le fond de vallée, et jalonnent le cours du Hérisson. Après la descente dynamique des Marches, le hérisson reprend un cours nonchalant, semblant immobiliser les paysages et la végétation. Les cordons de forêt alluviale, prétrifiés de lichens et de mousses, contribuent à l'étrangeté du lieu.



Photo M. LOUP

Motifs et

vocabulaire paysager

Corridor - Sinueux - Humide - Lenteur - Reflet

« ... au centre de la petite vallée d'Aberfoil, traversée par le Forth, encore près de sa source. Les hauteurs qui la bordent sont revêtues, de côté et d'autre, d'un rempart de roches calcaires, et d'énormes masses de brèche (...); un rideau de hautes montagnes ferme l'horizon. La vallée était, du reste, assez large pour mettre cette troupe à l'abri d'une surprise de l'ennemi; et l'on avait posé, en divers endroits, des sentinelles et des avant-postes... ».

Walter Scott, *Rob Roy*



Problématiques

Un paysage monumental oublié : l'urbanisation du hameau de Chambly témoigne des dangers du regard de l'habitude.

Des haies isolent certaines résidences de leur contexte environnemental, un miroir pour mieux préparer la sortie de la propriété, et une architecture qui évoque d'autres régions. Le site semble nié, et un autre « environnement », à échelle individuelle, est reconstruit.

Le paysage peut s'oublier. Il risque alors de disparaître sans bruit et sans révolte.



Les communes concernées par les sites

0

BONLIEU

Sur le territoire communal de Bonlieu se situent le Lac du même nom, au Sud, et un accès au site des cascades du Hérisson au Nord.

Le village lui-même s'est développé le long de la Route Nationale qui le traverse d'Est en Ouest. Le bâti ancien constitué de fermes de grand volume est relativement dense et forme une ligne très bien structurée. En revanche, des extensions pavillonnaires tout d'abord linéaires (en particulier le long de la Route Forestière des Cascades) puis sous forme de lotissements ont tendance à faire éclater la structure initiale.

LA CHAUX-DU-DOBIEF

Les belvédères du Pic de l'Aigle et des 4 Lacs se situent sur le territoire de la Chaux-du-Dombief, dans sa partie haute.

Dans sa partie située sur le plateau des lacs, se trouvent Ilay et le Saut Girard, et enfin la plus grande partie du Lac d'Ilay et du Lac du Grand Maclu.

Le village-centre s'étend sur le troisième plateau.

DOUCIER

La partie aval de la reculée du Hérisson est sur le territoire de Doucier, comprenant le Lac de Chambly et la moitié Ouest du Lac du Val.

Le hameau de Chambly se situe au cœur du site, mais en dehors de la voie d'accès.

Le village-centre s'est structuré à l'abri du relief puis s'est étendu en travers de la vallée, sur la croupe morainique.

LE FRASNOIS

Outre le centre du village s'étendant le long de la RD 75, des hameaux existent sur le territoire communal : Narlay développé à l'Ouest du Lac du même nom, avec en particulier un développement sous forme de lotissement à flanc de coteaux, et la Fromagerie situé à proximité de la vallée du Hérisson, sur la RD 39. Le territoire communal reçoit les lacs de Narlay, du Petit Maclu et du Verinois, et pour une petite partie Nord, les lacs d'Ilay et du Grand Maclu.

MENETRUX-EN-JOUX

Le centre du village de Menétrux-en-Joux est situé sur le plateau, il est traversé par la RD 39, tandis que les hameaux de Val Dessous et Val Dessus se trouvent dans la vallée du Hérisson, entre le Lac du Val et le site des cascades.

Les cascades de l'Éventail et du Grand Saut sont situées sur le territoire communal.

LE SAUGEOT

Sur le territoire du village du Saugeot se situe le belvédère de la Dame Blanche.

SONGESON

Le village de Songeson situé sur le plateau, au Nord de la vallée du Hérisson, est traversé par la RD 39 permettant de relier Doucier et la Chaux-du-Dombief.

Urbanisation

Les communes concernées par les sites

0

Bonlieu

1

La Chaux du Dombief

2

La Chaux du Dombief. Ilay

3

Doucier

4

Doucier. Chambly

5

Le Frasnois

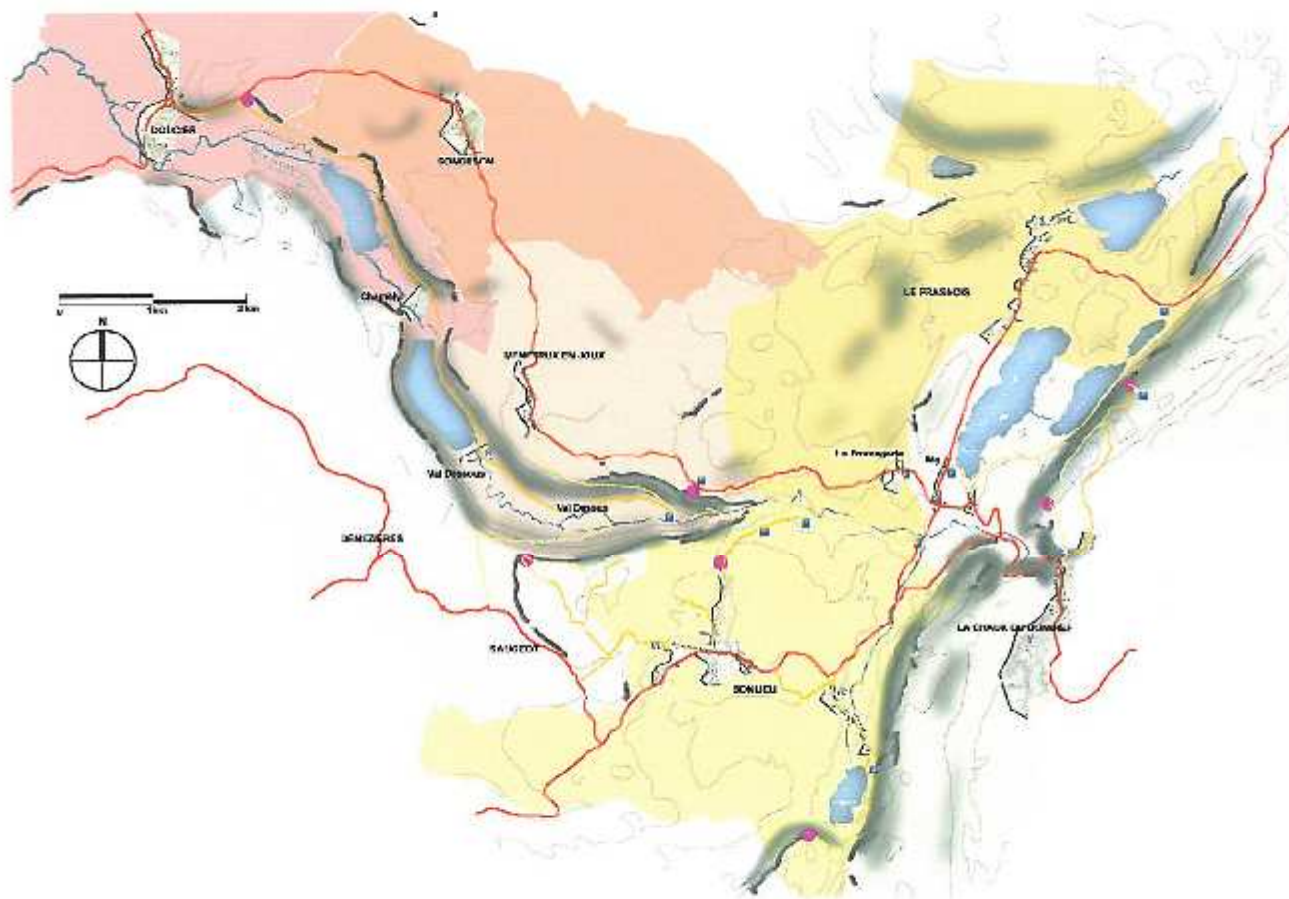
6

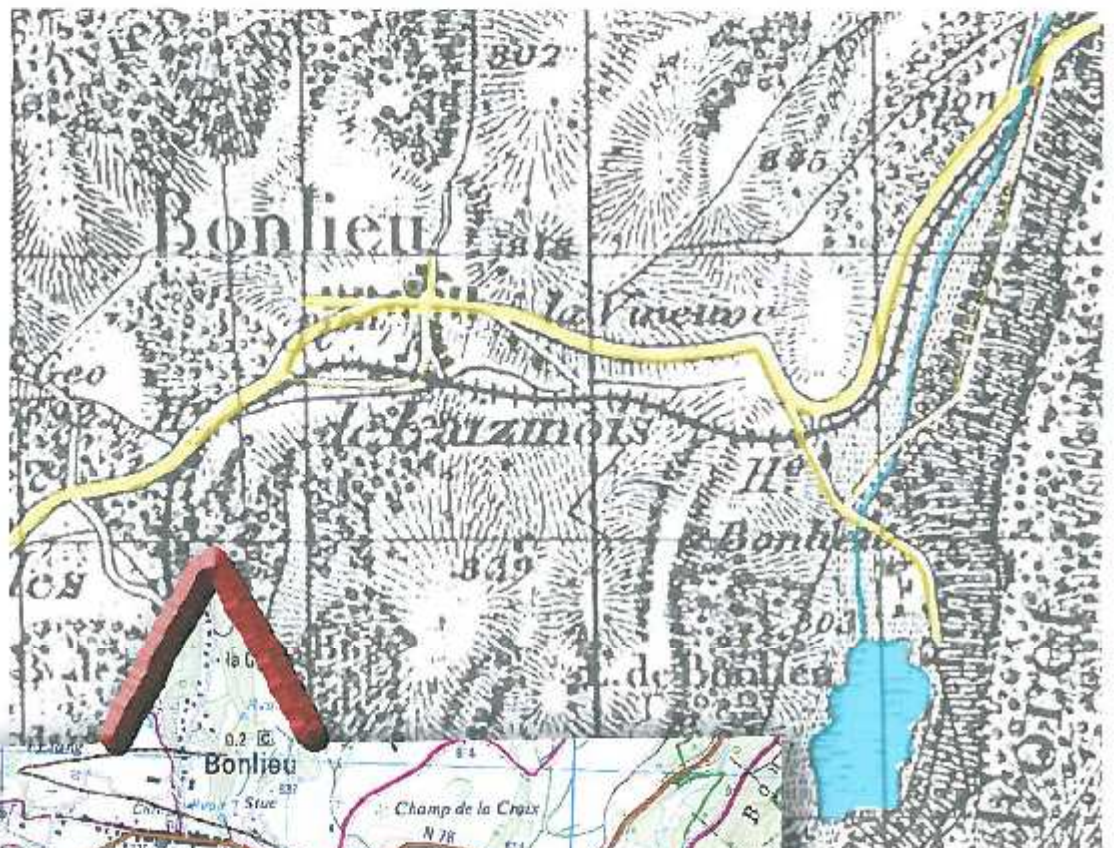
Le Frasnois. La Fromagerie

7

Menétrux-en-Joux. Val Dessous et Val Dessus

8





Carte IGN révisée 1913
(grossie au 1/10000)



La structure très forte et très belle du centre ancien a été initiée par les lignes du relief, elle s'y adapte et les prolonge.

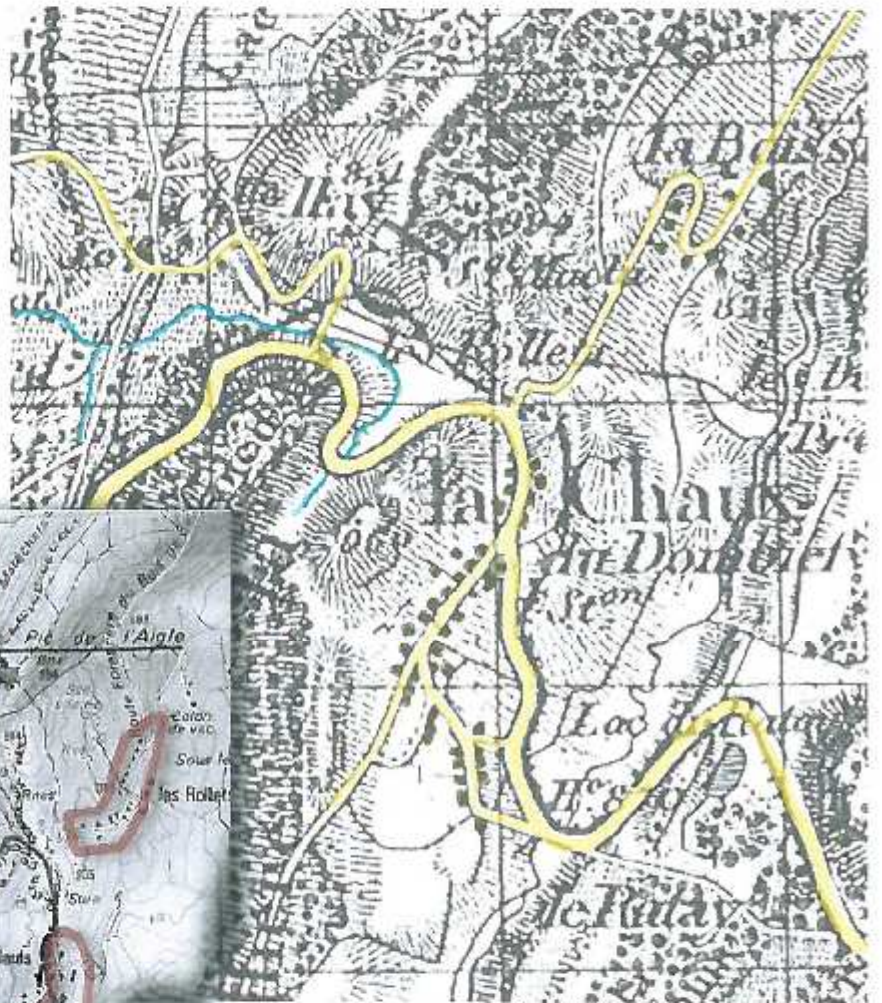
L'urbanisation plus récente pavillonnaire rompt avec cette logique d'apport réciproque. Dans cette urbanisation plus banale, ce n'est pas uniquement une image vue d'avion qui se ternit, c'est aussi :

- des espaces publics qui se banalisent,
- un grand paysage qui est dévalorisé par des interventions en contradiction avec ses lignes de force.

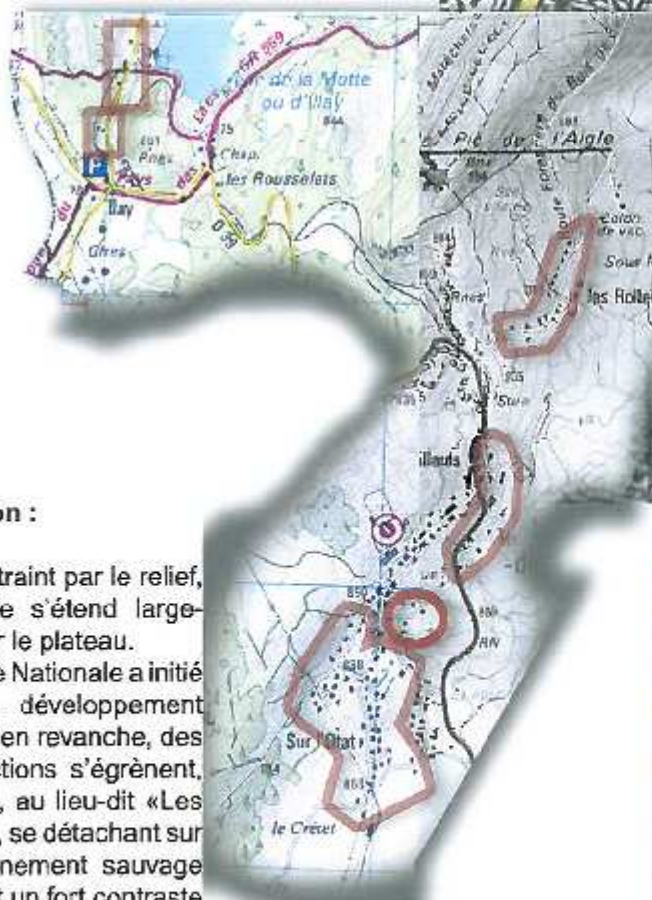
Les extensions des villages doivent s'adapter aux lignes naturelles par des voies de desserte adaptées et hiérarchisées, une implantation en harmonie avec le relief et des volumes de constructions accompagnant les lignes de force du paysage.



L'urbanisation nouvelle s'approche du bord de falaise.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)



Evolution :

Peu contraint par le relief, le village s'étend largement sur le plateau. Le Route Nationale a initié peu de développement linéaire, en revanche, des constructions s'égrènent, au Nord, au lieu-dit «Les Rollets», se détachant sur l'environnement sauvage et créant un fort contraste par leur volume et par les plantations qui les accompagnent.



Egronage des constructions le long de la voie

Evolution :

Le hameau d'Ilay se trouve au Sud du lac du même nom. Il s'organise en deux points : au lieu-dit «Les Rousselets» d'une part, où quelques constructions anciennes sont regroupées à proximité d'une chapelle, et au carrefour de la RD 75 et de la RD 39 d'autre part.

Une urbanisation récente s'est développée en direction du Frasnois, à partir des équipements touristiques implantés au carrefour.



L'extension le long de la RD 75 atteint la pointe Sud du lac d'Ilay. Des constructions récentes se sont également implantées en surplomb entre le lac et le carrefour.

Il convient de limiter ces extensions afin de préserver au mieux le caractère naturel et sauvage du lac.



Le lieu-dit «Les Rousselets» est dévalorisé par la présence de dépôts divers aux abords des constructions.

Ce hameau possède pourtant de grandes qualités ; implanté dans un site agréable, il est en outre composé de constructions aux volumes harmonieux et bien intégrés. Une réhabilitation revaloriserait le parcours pédestre le long des lacs d'Ilay et du grand Maclu.



Le carrefour d'Ilay est le centre géographique de l'ensemble des sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson. Il reçoit des équipements touristiques liés à la proximité du Saut Girard. Une restructuration de ce secteur pour une meilleure qualité d'accueil, et une mise en valeur du site est à envisager (voir fiche routes de desserte principale n°5).

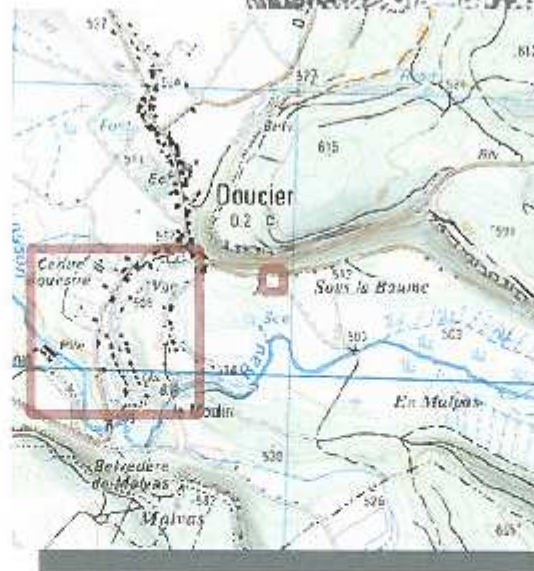
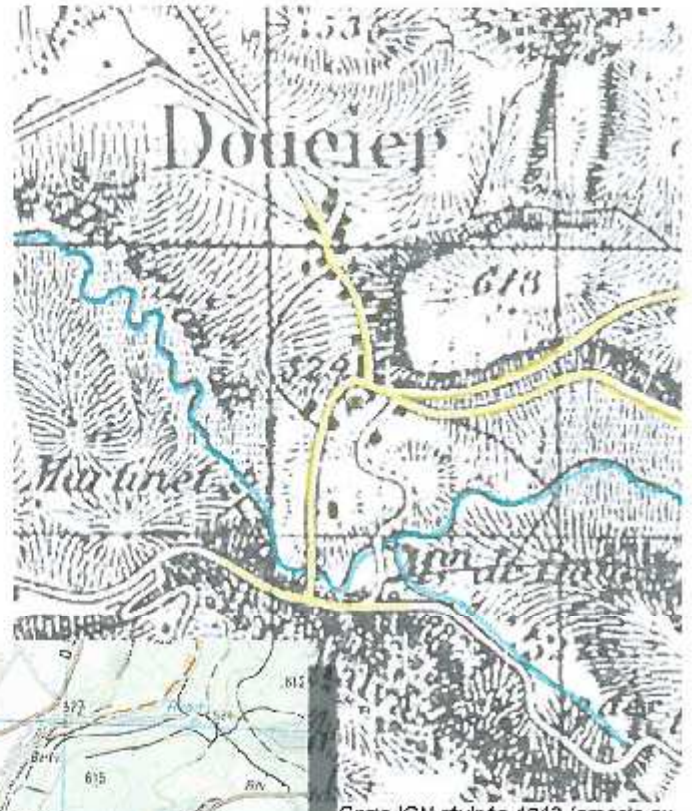
Evolution :

Le noyau ancien s'est développé à l'abri du relief puis le long de la RD39 vers le Nord.

L'urbanisation récente investit le débouché de la vallée, renforçant un effet de dispersion avec un étalement au Sud et une fuite vers le Nord.

La végétation assez dense masque l'urbanisation récente et ferme la vallée.

Doucier est la porte d'entrée privilégiée du site, et l'effet de perspective existant vers la reculée doit être préservé et mis en valeur.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)



Description :

La déviation de la RD 326 évite le hameau de Chambly en traçant une ligne droite déconnectée de son contexte paysager (voir fiche RD326).

Chambly s'est développé le long de la voie qui le traversait, c'est ainsi que les constructions, à partir d'un petit noyau ancien groupé, s'égrènent en une ligne traversant la vallée. Si le hameau n'est plus traversé, il reste néanmoins présent sur le parcours vers le site des cascades, son impact est d'autant plus important que son site d'implantation est plat, avec un effet d'encadrement par les falaises.

Une attention particulière devra être donnée au traitement des limites et des liaisons entre le hameau et le paysage où il s'inscrit.

La disparité du type de constructions nuit à la perception que l'on a du hameau, que ce soit en vue lointaine, ou lors de la traversée. Une unité pourra donc être recherchée dans le choix de coloris, de matériaux mais aussi dans le traitement des espaces publics.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)

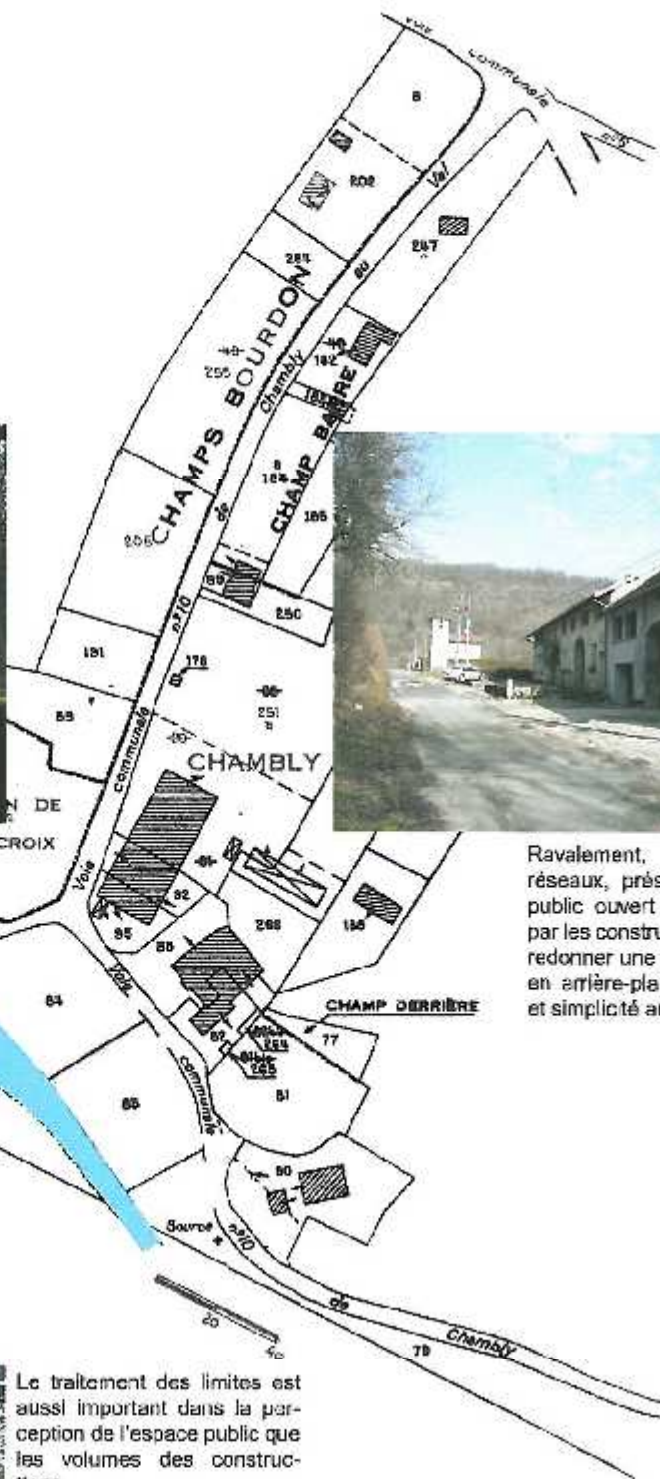


Autant que les volumes ou l'adaptation au terrain, le traitement des limites de parcelles intervient dans la qualité d'intégration des constructions à leur environnement.





Les éléments structurant et valorisant l'espace public doivent être préservés et souvent réhabilités.



Ravalement, enfouissement des réseaux, préservation de l'espace public ouvert et simplement limité par les constructions contribueront à redonner une présence au paysage en arrière-plan, en apportant unité et simplicité au hameau.



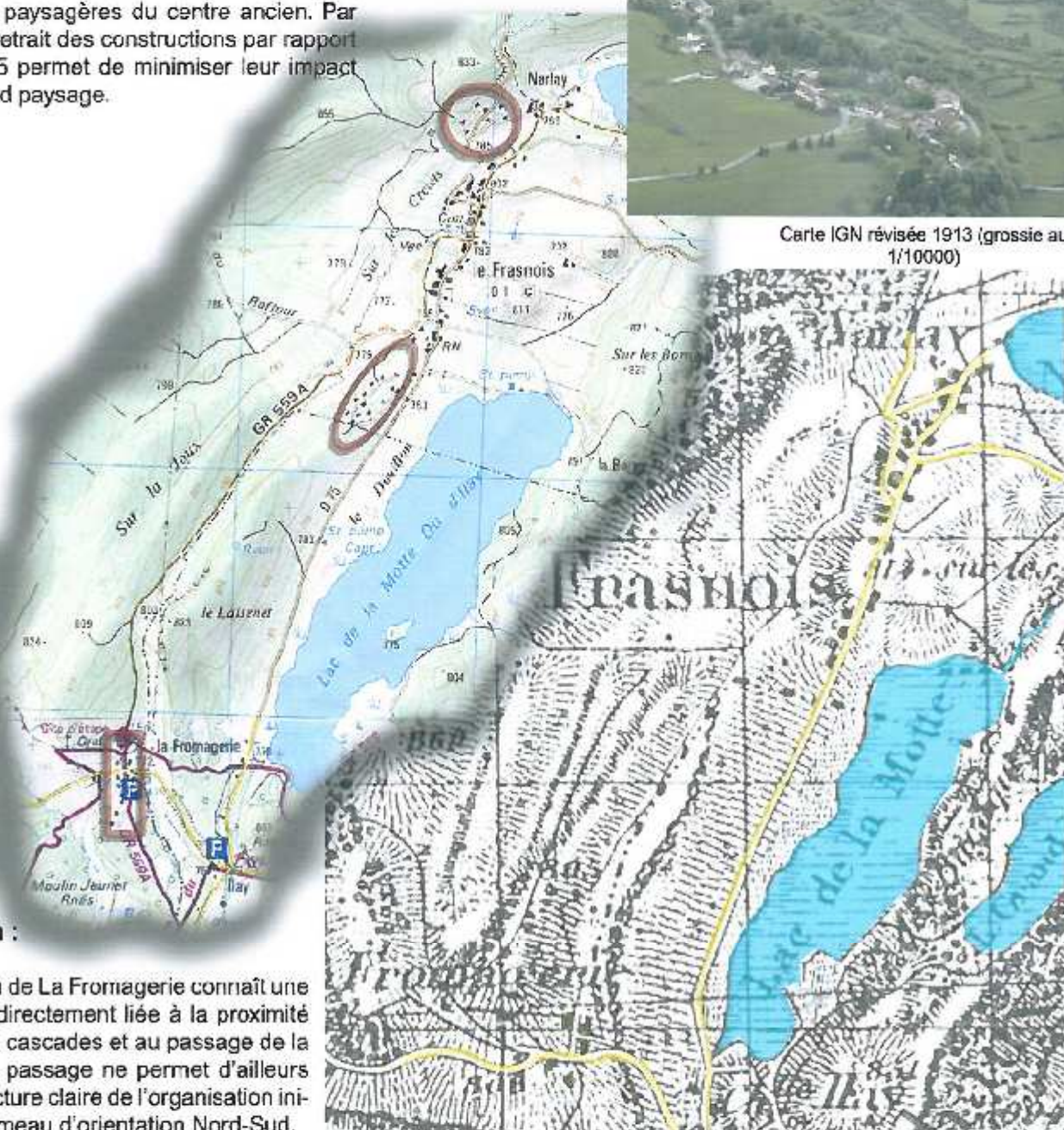
Le traitement des limites est aussi important dans la perception de l'espace public que les volumes des constructions. Ici l'effet de masque et de limite est apporté par un simple talus planté suggérant par sa forme évasée une continuité d'espace. La haie de thuyas en revanche crée une limite plus brutale, l'espace public perd sa qualité.

Evolution :

Au centre, le caractère particulier du village est maintenu par la préservation de larges percées vers l'Ouest.

Les extensions principales, sous forme de groupement de pavillons sont concentrées au Nord, sur un coteau s'ouvrant sur le lac de Narlay, traversé par la route rejoignant Chevrotaine et le Lac du Vernois, et au Sud, parallèlement à la RD 75.

Ce dernier secteur modifie la perception du village quand on arrive du Sud, en dépassant les limites paysagères du centre ancien. Par contre, le retrait des constructions par rapport à la RD 75 permet de minimiser leur impact sur le grand paysage.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)

Evolution :

Le hameau de La Fromagerie connaît une extension directement liée à la proximité du site des cascades et au passage de la RD 39, ce passage ne permet d'ailleurs pas une lecture claire de l'organisation initiale du hameau d'orientation Nord-Sud.

Ce site est fortement contraint par la présence de réseaux aériens haute tension.

Entrée Nord :

L'entrée, au Nord, est bien marquée par un changement d'orientation de la voie et une accentuation du relief.

Les constructions s'organisent de part et d'autre de la voie à partir de ce point précis, amorçant une traversée du village par la RD 75, très ouverte sur le paysage naturel.

La traversée du village par la RD 75 :

Les constructions plus anciennes et de volume plus important, sont le plus souvent situées sur le flanc Est de la voie, appuyées par le relief. tandis qu'à l'Ouest, des perspectives s'ouvrent constamment sur le paysage vallonné. Cette configuration donne un caractère très naturel au village qui est bien intégré à son environnement.

Aborder le village par le Sud:

Les extensions du village au Sud franchissent la limite paysagère du centre ancien. Pourtant, l'extension, déconnectée de la voie d'accès (RD75), permet de conserver à celle-ci et au paysage qu'elle traverse, un caractère naturel en harmonie avec l'ambiance générale du site.



Le centre est signalé par l'église. elle, conserve son aspect naturel.



Le paysage est très présent tout au long de la traversée. Les percées sont nombreuses vers les vallonnements entre les faces de Ilay et Narlay.



Les extensions du village au sud ont franchi la limite paysagère du centre ancien. L'espace naturel entre les constructions et la voie doit être préservé ainsi que son aspect dégagé (sans végétation haute).



Les réseaux aériens omniprésents, des constructions sans unité, une structure peu marquée et un espace public «âche», ne mettent pas en valeur un hameau qui comporte quelques atouts, et en particulier une orientation qui pourrait être valorisée et constituer un événement particulier sur le parcours de la RD 39, en suggérant un axe différent.

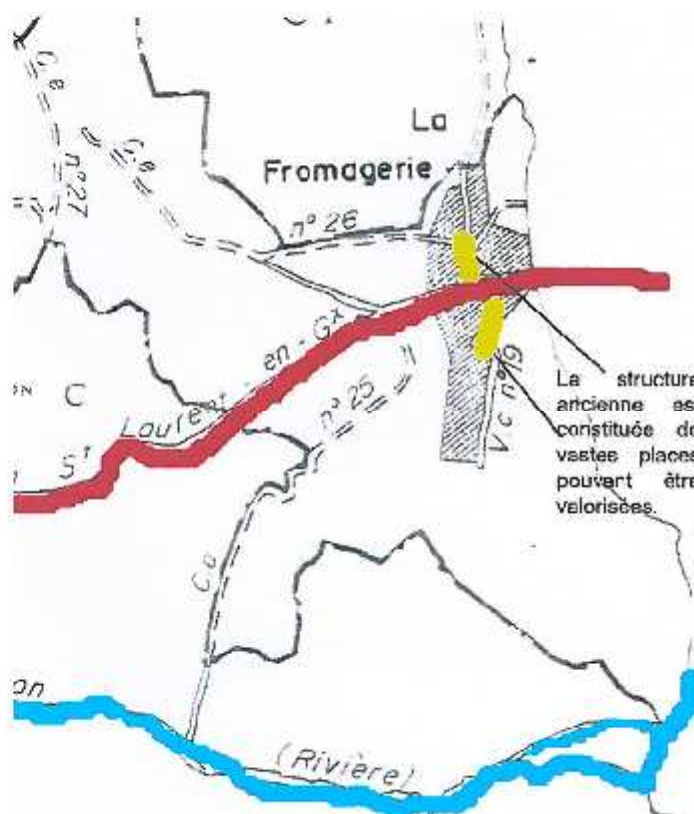


Les nouvelles constructions initient une direction Est-Ouest absente jusqu'à présent dans l'évolution du hameau.

Problématique et enjeux :

La structure initiale d'orientation Nord-Sud est fortement contrariée par le passage de la RD39 qui opère une césure dans la structure du hameau. Le manque de constructions importantes de qualité induit un tissu lâche, et un espace public complètement distendu. Ce manque de lisibilité est renforcé par un traitement hétérogène des différentes activités commerciales et artisanales.

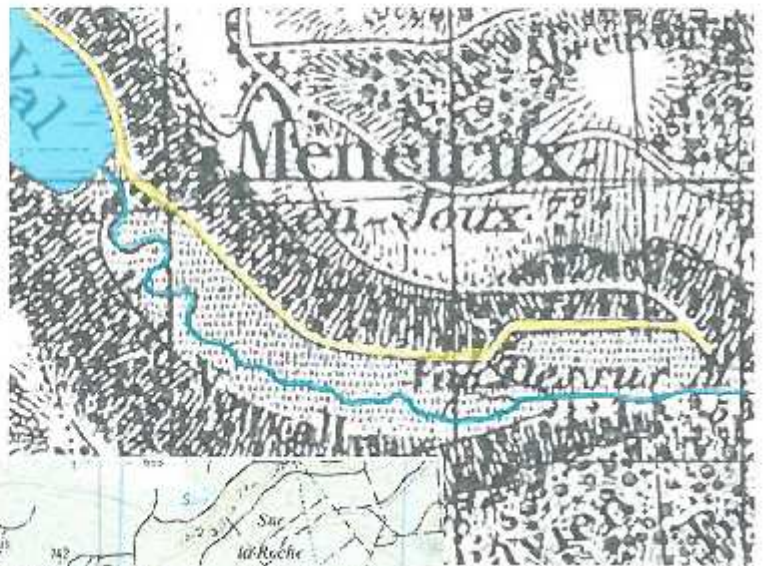
Un espace public plus accueillant restructuré (places, parking...), une harmonisation du traitement commercial devraient requalifier la traverse du hameau.



Evolution :

La voie évite maintenant les deux hameaux de Val Dessous et Val dessus. Le hameau ancien de Val Dessous est ainsi valorisé par une position dominante, tandis que celui de Val Dessus, en contrebas, s'intègre discrètement.

Des constructions plus récentes ont été posées assez brutalement tandis que d'autres s'adaptent mieux grâce à leur environnement végétal ou à des coloris bien choisis.



Carte IGN révisée 1913 (grossie au 1/10000)





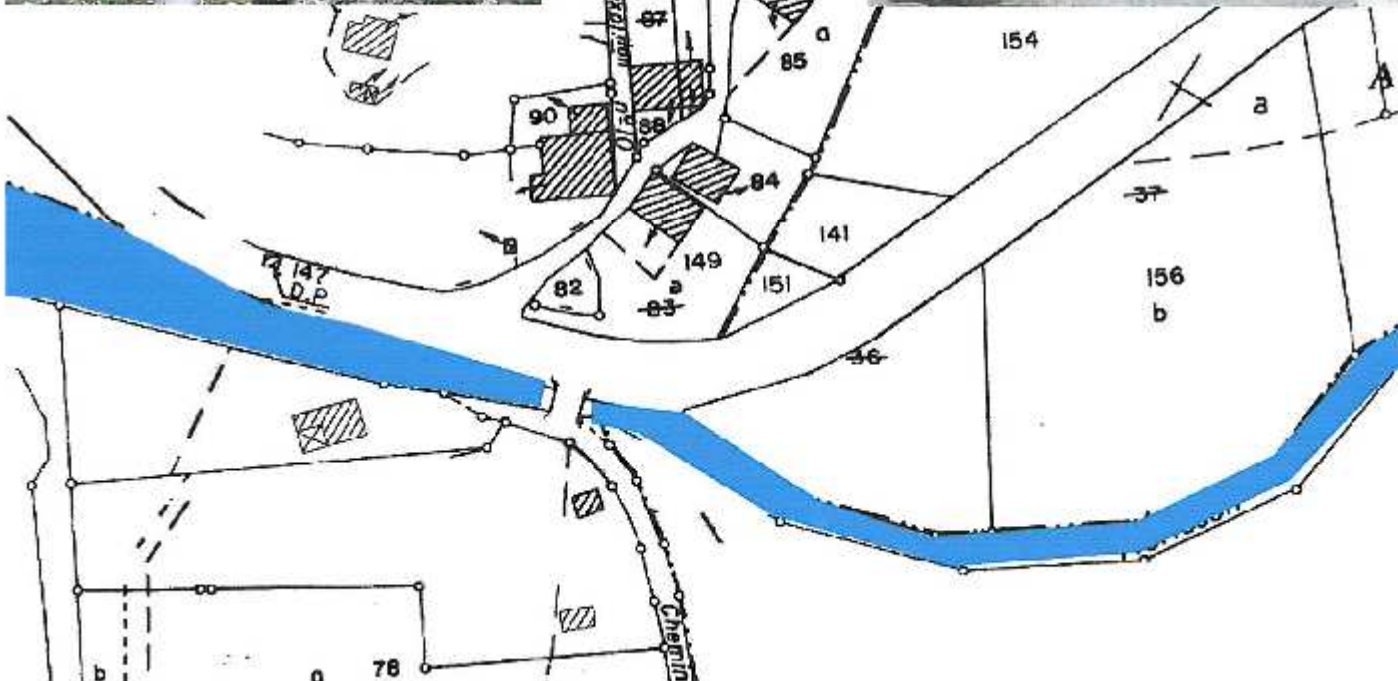
Les volumes, le choix des matériaux, les couleurs, l'adaptation au terrain, le traitement des limites de parcelles interviennent dans la qualité d'intégration des constructions à leur environnement.

A Val Dessous, la qualité des espaces publics est apportée par des implantations adaptées au relief, et la continuité de l'espace entre les constructions.

La voie est aussi un espace public à valoriser.



Le traitement des soutènements quelquefois nécessaires doit aussi s'adapter et est aussi un facteur de qualité et d'intégration au site.



Forêt, agriculture et espaces naturels

Problématique

Ce chapitre traite des zones de dysfonctionnements (ou zones de conflits) entre :

- la forêt ;
- les prairies / pâtures ;
- les milieux naturels (roselières, tourbières, marais...) ;
- la roche (les falaises, grottes, ruines).

La dynamique paysagère reflète alors l'équilibre (ou le déséquilibre) socio-économique du territoire.

Les constats :

- Déprise agricole généralisée avec l'abandon des terres les plus ingrates : les plus humides (abords des lacs, Val du Hérisson...), les plus arides ou rocheuses, pierrecuses (versants). Les zones encore entretenues sont situées à proximité des hameaux. Cependant on observe déjà des stigmates de fermeture progressive des certains versants peu pentus, dans la grande ceinture du village du Frasnois et de celle d'Ilay. La déprise agricole s'effectue à l'avantage d'une forestation volontaire (Narlay), ou d'un état de friche (évoluant à terme vers une friche arborée).

- Un risque pour certaines zones environnementales majeures : à titre d'exemple, les roselières des Maclu sont soumise, entre les deux lacs, à la pression d'une friche arborée, pouvant, à moyen terme, assécher suffisamment la zone pour entraîner la disparition de la roselière.

En terme écologique strict, cette évolution résulte d'un processus naturel. Cependant, les environnementalistes peuvent conclure que la préservation d'un stade de roselière est préférable. À ce titre, certaines interventions de coupes sélectives ont pu être menées à bien dans la zone d'entre-deux-lacs.

À l'instar de l'agriculture (mais dans une moindre mesure) certains milieux naturels nécessitent d'être gérés et surveillés.

- Un autre « rapport » à la terre : la population n'est plus dépendante de son espace vital, d'un territoire limité qui était, les siècles précédents, partagé et exploité au mieux. L'espace agricole n'étant plus nécessaire, le paysage se modifie, il se métamorphose. Pourrait-on dire qu'il évolue ? Ou qu'il régresse ?

Il reflète le rapport de l'homme à son espace, de l'homme face à ses paysages.

Le paysage-ressource n'existe pratiquement plus.

Il devient : paysage-cadre de vie pour les habitants, paysage-image pour les visiteurs. Parfois, il est réduit au terme de « contexte géographique » pour certains résidents qui en oublient même la monumentalité du lieu. cf § urbanisation.

Le caractère pittoresque du paysage, dessiné par la pierre et la roche, par ce squelette lithique et expressif, est progressivement gommé par la végétation arborée des versants. Ces forêts parviennent même à effacer les falaises, pour « remodeler » le paysage de la reculée fracturée, inachevée, en une vallée aux croupes arrondies et molles, un paysage romantique et lumineux. Heureusement que la question paysagère ne se résume pas à un choix esthétique !

La Petite Ecosse, une appellation encore méritée ?



Gen Coe Highland - photo de Oliéro et Grandva



photo M. LOUP

Forêt, agriculture et espaces naturels

Le Frasnois	1	Les Côtes des Maclu et des Marechets	6
Le Lac du Vernois	2	Bonlieu le désert	7
Narlay les abords du lac	3	Les Cascades du Hérisson	8
Le Grand et le Petit Maclu	4	Entre Val et Chambly	9
Ilay	5	Dysfonctionnements paysagers particuliers	10



Quels paysages pour demain ?

Ce paysage est à construire.

La qualité des paysages, reconnue exceptionnelle par le classement des deux sites des Cascades du Hérisson et des 7 lacs, nécessite d'être préservée comme un patrimoine, mais un patrimoine vivant.

Un patrimoine est construit par son histoire, une succession d'images, par ses mythes et légendes, par sa géographie, et par ses hommes. Actuellement, l'histoire, la géographie et les hommes, constituent *un instant* à l'échelle des paysages. Mais dans cet instant, est-on arrivé à un équilibre satisfaisant, ou l'évolution constatée n'est-elle pas issue de non-choix, ou d'actions ponctuelles, localisées? Une réflexion globale devrait en déterminer l'état «idéal» dans le contexte temporel actuel, pour cartographier un «état paysager de référence», une photographie du paysage réfléchi, adopté. Les critères de gestion d'un paysage quotidien ne satisfont plus.

L'intervention de l'homme est nécessaire, pour redonner vie au site. Elle devra cependant est réversible, et légitime.

Saint-Exupéry disait que nous n'héritons pas d'un patrimoine (paysage), nous l'empruntons à nos enfants

Le Frasnois

I

Description

Le village du Frasnois est situé sur le plateau des 7 lacs, entre celui de Narlay et celui d'Ilay. Calé dans une combe, il était jusqu'au milieu de XXème siècle, entouré de pâturages et de landes basses.

Le paysage était alors caractérisé par des landes basses ou des prairies dans lesquelles les lacs gagnaient en ampleur.



Carte IGN - 1998



Carte IGN 1913



photos aériennes - B. CHOLEY - 2002

Problématique

La fermeture progressive du paysage est bien perceptible : si le Frasnois présente, depuis la route, l'aspect d'un village cohérent, les coulisses de l'agglomération témoignent d'un recul de la ceinture périphérique.

Les pâtures deviennent des friches à l'état arbustif, voire arboré.

Fermeture du paysage à l'arrière du village, au Nord-Ouest, mais également au Sud-Est, vers les lacs.



Cartes postales anciennes - début XXème

ENJEUX

- Lutte contre l'enfermement des paysages ;
- Maîtrise de l'urbanisation dans l'enceinte de l'agglomération : lotissements... cf. § urbanisation.
- Gestion forestière et agricole pour préserver localement les caractéristiques paysagères de «l'Ecosse franc-comtoise».

Le Lac du Vernois

2

Description

Ce lac a depuis longtemps constitué une enclave dans une zone boisée et vallonnée.

La comparaison des cartes témoigne cependant d'un recul des pâturages périphériques au profit de la forêt.

Le Lac du Fioget présente une problématique similaire de forestation progressive, mais aux dépens cette fois-ci de zones marécageuses.



photo M. LOUP

Problématique

- Enfermement des paysages :
La dynamique paysagère tend à gommer les espaces libres périphériques des lacs. Si les bois "Sur la Roche" et "Sous la Roche" sont des massifs forestiers gérés, les abords témoignent davantage d'un abandon progressif de l'activité d'élevage : les lisières sont plus larges, et des ponctuations arbustives se décèlent déjà ; la première phase de fermeture des espaces est amorcée.

Narlay

les abords du lac

3

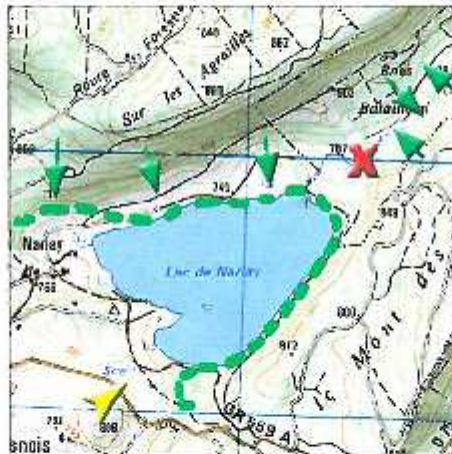
Description

Le lac est situé dans une combe. Autrefois, la perspective se prolongeait dans le sens Sud-Ouest / Nord-Est.

Les parcelles au Nord-Est du lac sont occupées par des forêts. A noter : la tempête de 1999 a créé des dommages importants sur une section boisée résineuse, à la pointe du lac.

En dépit du caractère regrettable de ces manifestations climatiques, le site présente, depuis, une autre perspective. La zone a été toutefois reboisée.

Le lieu-dit Narlay est situé sur la berge Ouest du lac. L'agglomération tend, par sa dynamique d'expansion, à se rapprocher du Frasnais. Elle constitue cependant une entité distincte : elle est liée par l'histoire (et par les légendes) au lac.



La commune du Frasnais est sensibilisée depuis longtemps déjà à ces problèmes de fermeture des paysages, et de disparition des perspectives.

Des actions ont d'ailleurs été entreprises et continuées par les maires de la commune depuis de nombreuses années :

- Restauration des perspectives sur les Maclus ;



Vue depuis la côte des Maclu



- Restauration du belvédère sur le lac de Narlay. Cette dernière action nécessitait une intervention ponctuelle et localisée sur une végétation en contrebas. Ce cône de vue a été restauré en 2001.



Vue depuis la côte du Bois des Iles

cartes postales anciennes



Vue depuis la côte du Ros des Iles

photo M. LOUP

Enfermement des paysages :

- Par la déprise agricole : évolution de friches ;
- Par la conversion de terres d'élevage en parcelles forestières.

En termes paysagers, la fermeture progressive de ces lacs modifie considérablement les ambiances du lieu. Les massifs forestiers monospécifiques (et résineux) donnent une « touche » montagnarde au site, mais ne témoignent pas de sa réelle identité paysagère.



Problématique

Enfermement du paysage :

- zones de conflit entre secteurs d'intérêt biologique majeur et zones en voie de reforestation progressive (évolution de la friche).

Description

Les espaces entre deux lacs (entre Maclu et Ilay et entre les deux Maclu) ont progressivement été boisés. La dénomination de «Petite Ecosse» dépendait en grande partie de ces paysages, qui étaient, au début du siècle, encore en pâtures ou en landes.

L'enfermement progressif résulte de deux types d'actions :

- plantations forestières sur les terres les plus sèches ou filtrantes ;
- friche évoluant au stade arboré dans les zones les plus humides.

Le dysfonctionnement constaté est lié au conflit entre des zones d'intérêts biologiques majeurs (roselières, tourbières) menacées directement par une colonisation arborée. Le sol peut, à terme, s'assécher et faire disparaître la roselière au profit d'un autre système.

Du fait de la rareté des milieux humides, et de leur richesse en terme biologique, les environmentalistes ont permis des interventions localisées, de coupes d'arbres, destinées à retarder cette dynamique conflictuelle.

Ces travaux ont permis de reconquérir des perspectives disparues (mais pas oubliées), sur le Petit Maclu et le Grand Maclu.



Description

Le secteur concerné s'étend de part et d'autre du lac d'Ilay :

- Entre la RD 75 et la berge Ouest ;
- Entre la berge Est et le Grand Maclu ou la côte des Maréchets.

La zone Nord-Est reste relativement ouverte, cependant, la strate végétale se développe, et atteint progressivement le stade arboré.

La fermeture des paysages est plus préoccupante sur la bande de terre entre Ilay et le Grand Maclu.



Dans cette zone, les prairies, pâturées ou fauchées, ont laissé la place à des friches ou à des peuplements sylvo-coles (peupliers, résineux). Progressivement, les perspectives se ferment par des écrans, les couloirs visuels se rétrécissent.

Sur certaines séquences du GR 559, ni les lacs, ni la falaise ne sont perceptibles. La perte des motifs paysagers les plus pittoresques rend la promenade moins remarquable. Elle la banalise.



Problématique

La problématique est déjà perçue par les acteurs locaux. La commune du Frasnois, (zones des Maclu et du lac du Frasnois), a réalisé avec la Communauté de Communes du Pays des Lacs, en 2001, des travaux de restauration paysagère destinés à reconquérir des espaces libres sur des friches, pour re-donner le paysage à voir.

- Enfermement des paysages : actions nécessaires de maintien des perspectives, des espaces ouverts (roselières, tourbières), aux dépens de la forêt).
- Maîtrise de l'urbanisation entre Ilay et le lac.
- Gestion forestière : éviter les plantations monospécifiques de résineux et préférer les peuplements mixtes.

ENJEUX

Le site est destiné à être vu depuis les sentiers de promenade, mais également depuis les belvédères du Pic de l'Aigle et de celui des 4 Lacs. Les interventions viseront donc autant à rétablir une harmonie dans le panorama, que des perspectives depuis les chemins.

Du point de vue paysager, la reconquête de la zone entre Ilay et le Grand Maclu est intéressante, car elle renforcerait la notion « d'ampleur » du site. Les opérations de restauration paysagère devront être continuées. Il peut être envisagé une reconquête agricole de l'entre-deux-lacs, afin d'organiser et de pérenniser ces interventions de restauration.

Dans tous les cas, cette activité devra se conformer à d'éventuelles exigences en terme environnemental, tout en pouvant éventuellement bénéficier d'incitations particulières (type CTE).



Etat initial : début 2001



Etat projeté : photomontage



Les Côtes des Maclu et des Maréchets

6

Description

Cette zone représente la fracture entre le plateau supérieur (Chaux-du-Dombief, Pic de l'Aigle) et celui des 7 lacs.

Entièrement boisée, la côte s'étire du Pont-de-la-Chaux au Nord-Est jusqu'au Pic de l'Aigle, au Sud-Ouest. Elle est constituée de falaises sur la partie haute, et des versants sur la partie inférieure pouvant présenter des profils très variés : forêts, chaos rocheux, éboulis...

Une forêt mixte se développe sur le versant et a tendance à se poursuivre au-delà, sur terrain plat.



La monumentalité des falaises (hauteur, mais aussi longueur) est gommée par les forêts occupant le versant. Les arbres implantés en pied de falaise, cachent une partie du mur rocheux.

La composition mixte (tant feuillue que résineuse) du massif permet, hors saison de végétation, de découvrir la monumentalité de cette falaise. De plus, les couleurs automnales mettent en scène la côte.



Problématique

- Porte de la caractéristique identitaire des falaises, d'un monument naturel et rocheux, hors échelle humaine. La composition paysagère de l'ensemble, constitué par les trois lacs (les deux Maclu et Ilay), crée un fort contraste. Autant pour la gestion paysagère de la côte, on cherchera à accentuer les verticales (dégagement de la roche), autant pour les abords des lacs, la gestion de la végétation aura pour objectif de renforcer le caractère plan et horizontal du lieu.

ENJEUX

- Dégagement des pieds de falaises ;
- Maintien d'un couvert mixte sur les parties forestières.

Bonlieu le désert

7

Description

Ancien territoire des Chartreux, qui avaient choisi de s'installer dans ce site qui évoquait «un désert», une solitude. Un peu à l'écart des 6 autres lacs, celui de Bonlieu constitue un «monde à part».

«... certainement un endroit où le doigt divin s'est langoureusement attardé pour arrondir les sommets, polir les roches comme du cristal, colorer les reliefs de touches subtiles de vert, ocre, mauve ou orangé...»
Terre d'Écosse de S. Olléro et S. Grandval



Carte IGN - 1998



Carte IGN 19 3



Le versant sur la rive Est, au relief plus accentué, est couvert d'un massif boisé.

La berge Ouest quant à elle tend à se refermer progressivement, aux dépens de zones naturelles d'intérêt majeur : tourbières et roselières.

Si la forestation du plateau de Bonlieu constitue une issue inévitable à moyen et plus long terme, certaines zones doivent être préservées,

notamment les secteurs plus humides et les perspectives. Les zones sommitales du relief du plateau, vers Bonlieu, se referment progressivement : tendance à l'homogénéisation et à la banalisation d'un paysage.

Une carrière, située dans le cône de visibilité du point de vue de Bonlieu, a fait l'objet d'une étude qui aboutira à terme à une restauration paysagère.



photo M. LOUP

Problématique

- Enfermement progressif des paysages au profit d'un couvert forestier qui tend à homogénéiser les paysages et à les appauvrir ;
- Zones de conflits identifiées entre secteurs humides / friche boisée, et ancien pâturages / forêts.



Description

La fermeture progressive et la perte de certaines perspectives sur les cascades ont déjà fait l'objet d'actions destinées à sauver le caractère monumental du lieu. La dynamique naturelle tend à fermer ce site qui était au début du siècle totalement dégagé, et habité (forges, moulins). L'image des Cascades qui est offerte est celle d'un lieu «naturel», et l'on oublie souvent qu'il était il y a un siècle... industrialisé !



Problématique

- Restauration de perspectives sur les cascades et le cours du Hérisson, en gardant l'ambiance forestière du lieu.
- Mise en valeur de certains sites (falaises, tuffières...).
- Restauration de clairières sur certains sites en cours de fermeture (partie supérieure du cours et sentier vers la belvédère de l'Eventail).



ENJEUX

La question se posera en matière d'actions de restauration et d'aménagements du sentier, sur l'image souhaitée des cascades du Hérisson. Une image «idéale», une situation d'équilibre, un instantané.... Sans préjuger des propositions de la prochaine phase, il semble nécessaire d'avoir conscience de l'enjeu véritable d'interventions en site «naturel» : n'est-il pas préférable d'éduquer le regard du visiteur, plutôt que de lui présenter une image de ce qu'il souhaite voir, et qui correspond à un imaginaire collectif, de type romantique ?

Des actions déjà réalisées sur le parcours des Cascades du Hérisson :

- Des prescriptions.
- Une intervention ciblée.
- Des actions à poursuivre.

Fiche présentant le site AVANT intervention et un photomontage de simulation



2000

des actions exemplaires ... à poursuivre !



2001

Les interventions de gestion ponctuelle de la végétation doivent être réalisées dans un cadre bien défini : les enjeux sont fondamentaux et on peut les rappeler aisément : *Il faut quelques minutes pour abattre un arbre de 80 ans. Mais il en faudra 80 supplémentaires pour retrouver un cadre similaire en cas d'erreur.*

Les interventions doivent également se faire dans le respect du site : à titre d'exemple, les arbres marqués seront enlevés sans porter atteinte à l'environnement végétal, les déchets verts et le bois débité devront être évacués du site ou brûlés sur place...

La prochaine phase (propositions d'interventions) proposera un cahier des charges destiné aux équipes d'intervention.

Cependant, au regard d'actions-pilotes réalisées ultérieurement (cf. Reculée de Baume-les-Messieurs), il est nécessaire de faire appel à une équipe de terrain motivée, performante, encadrée et sensibilisée.



Description



Après la succession des cascades, la vallée du Hérisson se dilate pour former une vallée encaissée, constituant la première séquence de la reculée. Le profil classique de la reculée est parfaitement perceptible : falaises et profil en travers en «U».

Le fond de vallée est très humide : marais, tourbières, prairies humides, d'une grande richesse biologique. En termes paysagers, le site est également exceptionnel. Les deux lacs en enfilade, le cours sinueux du Hérisson, les ambiances humides du cordon alluvial, et le cirque rocheux constituent un ensemble remarquable.



La vallée du Hérisson présente cependant les signes avancés d'une fermeture progressive de ses paysages, qui peuvent aboutir à court ou moyen terme, à la disparition des caractères identitaires du lieu : développement de friches sur les versants autrefois pâturés ou fauchés, masquage des falaises par une strate arborée, parcellisation de la vallée et perte de la perspective linéaire par des écrans au niveau des hameaux, mais également par des friches intermédiaires.



Problématique

La problématique se situe à deux niveaux : la restauration et l'entretien. L'entretien est confié à un exploitant avec, entre autres, un cheptel de vaches écossaises, d'aurochs et de bisons. Cependant, de nombreuses parcelles n'appartiennent pas au regroupement foncier, et d'autres zones nécessitent des interventions de restauration qui se situent à un autre niveau de prestation.

ENJEUX

- Déterminer en concertation avec les acteurs locaux, et les institutions concernées, les actions à engager et celles à maintenir, pour la RESTAURATION des paysages d'une part et son ENTRETIEN, d'autre part.
- Elaborer des prescriptions en terme d'urbanisation et de traitement des abords privés pour les hameaux.



Description

Des «dysfonctionnements paysagers particuliers», sont les points noirs paysagers qui résultent d'interventions sur le «Grand Paysage».

Dans ce chapitre, nous excluons les problématiques liées :

- à la signalétique et à la publicité ;

- à l'intégration paysagère des bâtiments et aux répercussions d'un traitement d'appel «accrocheur» destiné à un public touristique.

Ces points seront respectivement abordés dans les chapitres concernés.

Ne seront traitées dans cette fiche que les atteintes directes aux paysages.



cependant pas être réalisés systématiquement, mais répondre à des contraintes techniques précises.

Les berges du Hérisson : les aménagements de renforcement, les ponts (notamment les têtes et retours sur rives) ont un impact notable sur l'image du cours d'eau.



Séquence du Hérisson préservée

Les aménagements modifiant le profil de la chaussée sont à traiter avec soin. Ponctuellement, ils permettent à l'automobiliste de prendre un peu de hauteur pour découvrir la vallée légèrement en surplomb. Ces aménagements ne doivent



Les fossés préservés et un linéaire qui s'adapte au terrain.



Les réseaux aériens ont un impact important sur les paysages. D'une part, ils banalisent le site remarquable, avec des équipements qui encombrant le ciel, qui masquent une perspective, et parfois font oublier le caractère exceptionnel d'un lieu.

D'autre part, ils peuvent créer des stigmates durables dans un paysage homogène ou harmonieux.

A titre d'exemple, la ligne électrique coupant le massif de la côte d'Aval crée un point d'appel particulièrement négatif, depuis plusieurs sites d'observation majeurs : le sentier des cascades, Ilay, le Val du Hérisson...



L'ancienne gravière du Petit Maclu au sol instable, crée une cicatrice sur le versant.



Les enclos donnent l'impression de «vitrines d'exposition» d'aurochs et de vaches écosaisées... au risque de les considérer, non plus comme un cheptel destiné à l'entretien des prairies humides, mais comme des «animaux exotiques». A cet égard, les principes initiateurs et scientifiques sont détournés, et l'image est trompeuse.

Au même titre que les aménagements futurs, l'image du site doit être cohérente et «vraie», pour qu'elle soit pédagogique, initiatrice. Eduquer le regard du visiteur.

ENJEUX

Interventions ponctuelles, destinées à résorber, voire à éliminer ces points de dysfonctionnements.

L'enjeu principal est la reconquête de tous les paysages, afin d'arriver à une image lisible et cohérente du lieu. Les interventions au titre des paysages sont l'une des thématiques d'actions. Elles s'ajoutent aux autres enjeux.

Les Routes de desserte principale



On accède aux sites des cascades du Hérisson et des 7 Lacs par la RD 39 traversant le site d'Est en Ouest ; et par la RD 75 puis la RN 78 du Nord au Sud.

Ces dessertes principales se croisent à Ilay, véritable centre de gravité à l'échelle des deux sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson.

RD 39 de Doucier à Ilay

1

RD 75 du Petit Maclu à Ilay

2

RN 78 et RD 39 de La Chaux du Dombief à Ilay

3

RN 78 et RD 75 de Bonlleu à Ilay

4

Carrefour RD 39 et RD 78 à Ilay

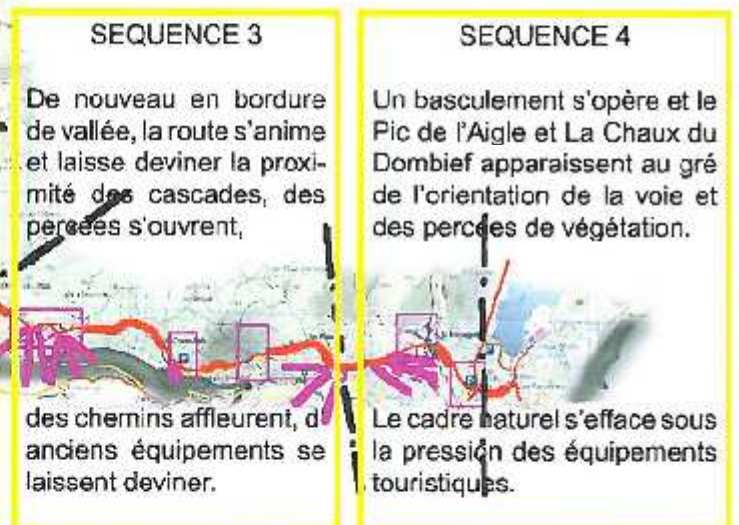
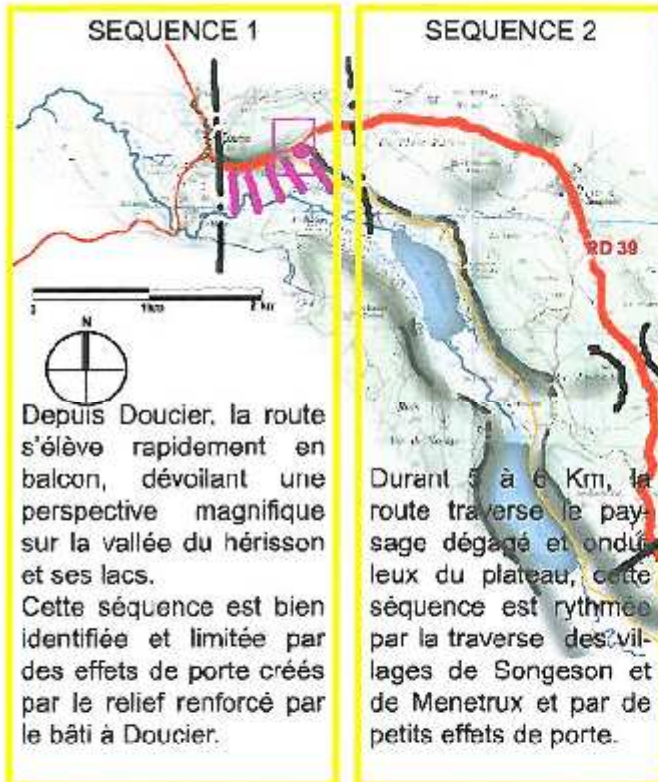
5

RD 39 de Doucier à Ilay

1

Description :

La RD 39 traverse l'ensemble du site d'Ouest en Est. Elle permet, tout au long de son parcours, d'apprécier la variété et la qualité des sites traversés, grâce à son tracé tantôt en bordure de la vallée du Hérisson, tantôt au coeur du site des 7 lacs.



Séquences 1 et 2

La séquence 1 s'élève en balcon sur la vallée du Hérisson. Un ancien belvédère offre une vue sur l'enfilade de la vallée.

Un effet de porte bien marqué par le relief opère une transition avec la séquence 2 qui offre un contraste frappant, avec son paysage de plateau onduleux.





Séquence 3 :

Cette séquence assez courte (3Km environ) est riche du fait de sa proximité avec le site de cascades.

Elle est ponctuée en son milieu par le parking et la buvette du belvédère de l'Eventail, mais plusieurs événements (percees sur le paysage, chemins balisés...) lui apportent un surcroît d'intérêt.

Sa position en corniche lui confère une qualité intrinsèque.



Mise en scène d'une vue qui n'existe plus.



Point d'arrêt, accès au belvédère de l'Eventail?

En revanche les équipements touristiques et leur signalétique, ainsi que les aires d'arrêt sont implantés sans souci d'intégration ou d'adaptation au site, d'une façon générale, les traitements d'accompagnement sont inexistant ils participent pourtant à la perception que l'on a du site et de son accueil.



Château Garnier à 8 minutes...



Point de basculement : changement de séquence : La Vallée de Hérisson côté la place au grand paysage



de La Chaux du Dombief et du Pic de l'Aigle

Séquence 4 :

Après la vue fugitive sur le Pic de l'Aigle et un court passage en milieu boisé, après la qualité d'animation de la séquence 3 à dominante naturelle en harmonie avec le site, la traversée du hameau de La Fromagerie puis le parcours jusqu'au carrefour de Ilay présentent un caractère de pression touristique forte induit par :

- la surcharge d'informations et de publicités,
- la multiplication des points de vente ou d'exposition sans souci de cohérence entre eux.
- le manque d'intérêt apparent pour la qualité du site d'implantation (pas de traitement global valorisant l'espace public).



Atouts :

- des points forts séquençant et animant le trajet,
- la proximité de la voie par rapport à la vallée du Hérisson,
- les possibilités multiples d'accès au site des cascades, à chaque extrémité mais aussi le long du parcours,
- aspect pédagogique avec un tracé mettant en valeur les caractéristiques géographiques particulières et la variété des paysages,

Points faibles :

Les vues existantes sur la vallée du Hérisson sont en voie de fermeture par la végétation.

Il semble que des vues antérieures sur le flan Sud de la vallée se soient fermées depuis quelques décennies, si l'on en croit les équipements anciens (bancs, plantations) les photos anciennes (cf «La vallée du Hérisson» JL Mordefroid) et la carte IGN de 1945.

Le secteur de La Fromagerie et de Ilay en contraste avec les séquences précédentes naturelles présente un aspect presque agressif (envers l'usager et envers le site) en contradiction avec la notion d'accueil et de respect de la qualité du site.

Problématique et Enjeux :

Cette voie est un outil de découverte à l'échelle du site, elle peut donner «plus» à voir, à deviner, à découvrir.

Son caractère doit pouvoir évoluer en fonction des lieux traversés, et permettre autant que possible une appropriation par les piétons, en particulier sur la longueur totale de la séquence 3 où des promenades, des accès variés (ou sorties) au site sont possibles ; et sur les secteurs de La Fromagerie et Ilay.



Description :

La RD 75 traverse le site du Nord au Sud. Elle permet de découvrir les lacs et donne une très bonne compréhension du site des plateaux.

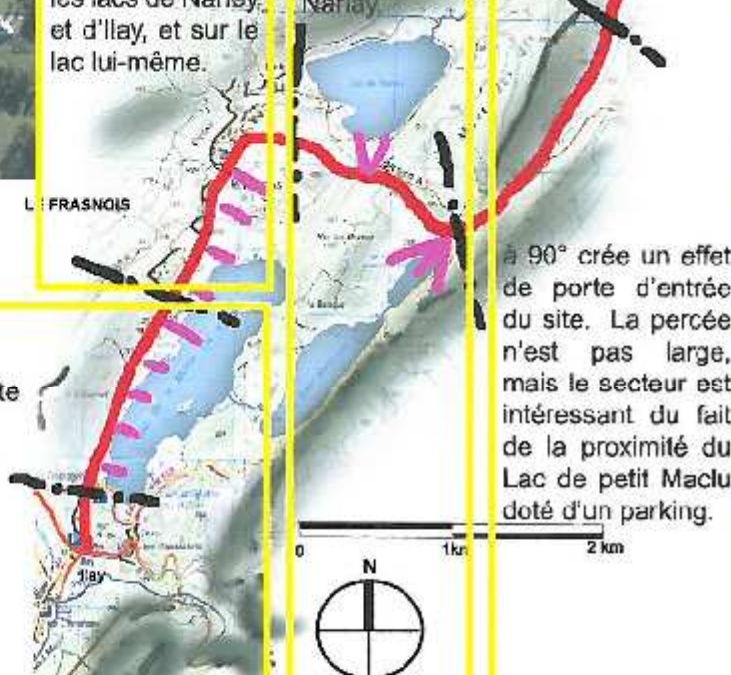


SEQUENCE 2
L'urbanisation du village du Frasnois permet de larges percées vers les vallonnements séparant les lacs de Narlay et d'Ilay, et sur le lac lui-même.

SEQUENCE 3
Très naturelle offrant des percées ponctuelles sur le lac de Narlay.

SEQUENCE 4
Après un passage en vallée encaissée et boisée, un angle

à 90° crée un effet de porte d'entrée du site. La percée n'est pas large, mais le secteur est intéressant du fait de la proximité du Lac de petit Maclu doté d'un parking.



SEQUENCE 1

Cette très belle séquence permet une large découverte du Lac d'Ilay.

La route traverse de façon rectiligne un paysage très dégagé fermé à l'Est par la Côte des Maréchets ponctuée par le Pic de l'Aigle.

Une sensation d'espace et de sérénité se dégage à la traversée de ce paysage.

Atouts :

- une sensation d'être au coeur du site,
- la générosité des vues et de l'espace,
- l'enfouissement des réseaux réalisé.

Points faibles :

Des percées possibles sur le lac d'Ilay permettant une vue simultanée des lacs de Narlay et d'Ilay sont masquées par la végétation.



Problématique et enjeux:

Cette voie permet une perception large du site des lacs, elle donne la mesure du site.

Un parcours en voiture est bien adapté ici à l'échelle du site pour une approche générale et une « mise en condition ». Les accès plus particuliers doivent être lisibles et en cohérence avec la qualité de l'environnement.

Ce caractère de large découverte doit être pérennisé en particulier en évitant une fermeture du paysage par le végétal et en prolongeant les efforts entrepris.



Description :

Ce parcours, plutôt qu'un parcours de découverte est plutôt une porte à la fois étroite et grandiose donnant accès au noeud du site.

Les possibilités d'arrêt sont faibles, peu importe, la mise en condition s'effectue de façon presque brutale.

Les perspectives fugitives sur le Pic de l'Algle dominant préparent plus au tourbillon des cascades ou à la sévérité du Lac de Bonlieu qu'au calme des 4 lacs, mais dans tous les cas on ne sera pas déçu.



Atouts :

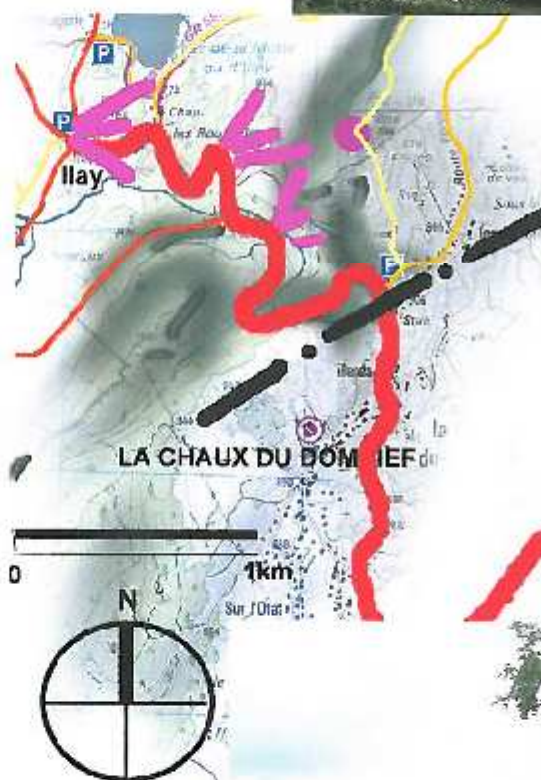
- Qualité et caractère,
- Accès rapide depuis la Chaux du Dombief, au point de confluence du site des cascades et du site des lacs.

Points faibles :

Le manque d'aires d'arrêt aménagées et sécurisées.

Problématique et enjeux:

Le caractère sauvage et abrupt constitue un vestibule intéressant avant la découverte des sites.



Description :

La RN 78 traverse le village de Bonlieu. Dans le village, un accès est possible vers les cascades du Hérisson, mais il est assez peu perceptible. Après un passage en plateau, où se situe l'embranchement de la voie d'accès au Lac de Bonlieu, la RD 75 permet de rejoindre le carrefour de Ilay.

SEQUENCE 1

La traversée du village de Bonlieu est relayée (ou annoncée) par une élévation du relief créant, avec l'angle de la voie, un effet de porte.

SEQUENCE 2

Les vues sont dégagées latéralement, mais fermées à l'Est par les falaises de la côte d'Aval.

SEQUENCE 3

La perspective est fermée par le relief et la végétation, le passage sur le pont du saut Girard, peu perceptible malheureusement annonce l'arrivée à Ilay.



Problématique et enjeux :

Cette voie est un axe de liaison d'échelle départementale et régionale, et donc d'un statut différent des voies décrites plus haut.

Elle reste à distance des sites, mais reçoit les voies de desserte particulières vers les cascades dans l'agglomération de Bonlieu, vers le Lac de Bonlieu et vers Ilay.

Ces points particuliers pourraient recevoir un traitement particulier.

En revanche, la portion de RD75 pourrait être améliorée et en particulier, une mise en valeur du passage sur le Saut Girard tant d'un point de vue routier pour dégager une perspective que d'un point de vue piétonnier pour faciliter les accès et les vues et pour sécuriser les circulations serait à envisager.

Description :

C'est le point de rencontre de l'ensemble des parcours de desserte globale.

Proche du Saut Girard et de l'origine du site des Cascades du Hérisson, c'est un point de forte fréquentation.

La D39 vers Doucier est l'axe le plus marqué, en cet endroit, par les équipements touristiques.

Les autres accès conservent un aspect naturel, boisé.

Le carrefour en lui-même a un aspect très routier, les embranchements de voirie sont très évasés, les équipements à destination des piétons, sont quasiment inexistant.



La fonction routière dominée, avec ce carrefour très étendu. Peu de place pour le piéton, la proximité du site du Saut Girard n'est pas mise en valeur.

Atouts :

- position centrale par rapport aux deux sites considérés,
- point de rencontre des axes principaux de découverte du site,
- proximité du saut Girard avec deux points d'accès (rive droite et rive gauche)
- proximité du Lac d'Ilay

Points faibles :

- manque de lisibilité (site, parkings...) incitant les touristes à s'arrêter ici, où la vue des équipements touristiques indique la proximité du site.
- pas de cheminements piétonniers et/ou cyclables,
- emprise excessive de la voirie,
- surcharge d'informations de tous ordres, sans hiérarchie.

Problématique et enjeux :

Ce lieu, situé au centre des sites, point de convergence des voies de desserte principales est aussi proche d'un accès aux cascades du hérisson. Ce dernier critère est mis en avant dans l'exploitation de l'espace, mais sous un rayon de 400m on trouve également La pointe du Lac d'Ilay et le saut Girard.

Il semble donc que le caractère à mettre en avant, soit plutôt celui de point central géographique et de point d'orientation à l'échelle de l'ensemble des sites étudiés.

La fonction d'accueil doit être mise en valeur, la sécurité et le bien être des piétons assurés, le site valorisé, la découverte encouragée vers les sites proches, les informations sur la découverte des cascades exhaustives.



Vers La Fromagerie et Doucier



Vers le Saut Girard et Bonlieu

Les Routes d'accès particuliers



Des voies de desserte locale permettent de s'approcher au plus près des centres d'intérêt des sites des 7 lacs et des cascades du Hérisson.

La RD 326 remonte la vallée du hérisson depuis Doucier jusqu'au site des cascades où l'on rejoint le sentier de découverte du site. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis Doucier (2X8Km).

La Route Forestière des cascades, sur la commune de Bonlieu permet de rejoindre la vallée du Hérisson au niveau du Saut de la Forge, c'est l'accès aux véhicules le plus proche du site. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis Bonlieu (2X1.8Km).

La RD E1, sur la commune de Bonlieu permet de rejoindre le Lac de Bonlieu. Cette voie est sans issue, et le trajet s'effectue aller et retour depuis le RD 78 (2X1.5Km).

La Route Forestière du Bois de Ban, sur la commune de La Chaux du Dombief permet de rejoindre les stationnements des belvédères du pic de l'Aigle et des 4 Lacs. Elle se prolonge jusqu'à la RN 5.

RD 326 de Doucier à Val Dessus

1

Route Forestière des Cascades

2

RN 75 E1 Vers le Lac de Bonlieu

3

Route Forestière du Bois de Ban

4